

Ragueneau, le 21 octobre 2002

Madame Claudette Journault  
Présidente  
Commission d'enquête du BAPE  
Projet d'accès à l'Île René-Levasseur par Kruger, Scierie Manic

**Objet : Infrastructures prévues sur l'Île René-Levasseur**

---

Madame la Présidente,

Vous trouverez ci-après la réponse de la société Kruger à la demande de la commission concernant les infrastructures prévues sur l'Île René-Levasseur ainsi que l'utilisation future du camp temporaire.

La société Kruger entend installer un camp forestier sur l'Île René-Levasseur afin d'accueillir les travailleurs forestiers de ce territoire (voir photo du camp du lac des Passes en annexe). Conformément aux lois et règlements, le camp forestier de l'Île René-Levasseur fera éventuellement l'objet d'une demande officielle de permis de construction à la MRC Manicouagan ainsi que d'une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement. Tous les projets de nouvelles infrastructures seront présentés au ministère des Ressources naturelles lors du dépôt du plan d'annuel d'interventions forestières 2003-2004 (PAIF).

Le camp forestier sera construit à partir de sept à huit modules mobiles de 50 pieds de longueur sur 16 pieds de largeur et 8 pieds de hauteur (50 pi X 16 pi X 8 pi). Le camp de l'Île René-Levasseur aura une capacité d'hébergement de 100 personnes. La gestion du camp sera assurée par Kruger inc. Le camp comprendra, en plus de l'hébergement nécessaire, une fosse septique et un service de cafétéria.

Au début, un camp forestier temporaire sera mis en place. Ce dernier sera transporté à quelque 35 kilomètres au nord à la fin des travaux de construction du chemin principal permettant d'atteindre le site permanent du camp. La construction du réseau routier principal jusqu'au camp permanent devrait prendre trois ans. Par la suite, le camp temporaire re-localisé, de même qu'une partie du camp forestier du lac des Passes, serviront de base au camp permanent de l'Île René-Levasseur. L'objectif de cette re-localisation est de rééquilibrer les lieux d'hébergement en fonction des volumes récoltés.

Nous espérons avoir répondu avec satisfaction à votre demande, et nous vous prions d'agréer, madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Christine Dionne Coordonnatrice des communications  
Kruger - Scierie Manic

## Annexe 1

Camp du lac des Passes

Kruger inc.

